RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020 – 393 DU 29 JUILLET 2020 portant nomination de monsieur Ali IMOROU BAH CHABI en qualité de membre du Comité de Mise en Œuvre des Réformes du Système de Santé.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019;
- vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu le décret n° 2017-386 du 04 août 2017 portant création du Comité de Mise en Œuvre des Réformes du Système de Santé;
- vu le décret n° 2020-078 du 19 février 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- sur proposition du Ministre de la Santé,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur Ali IMOROU BAH CHABI est nommé membre du Comité de Mise en Œuvre des Réformes du Système de Santé en remplacement de monsieur Didier AGOSSADOU.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date du 18 décembre 2019, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 29 juillet 2020

Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI

Le Ministre de la Santé,

Benjamin Ignace B. HOUNKPATIN

AMPLIATIONS: PR 6; AN 4; CS 2; CC 2; HAAC 2; HCJ 2; MS 2; MEF 2; AUTRES MINISTERES 22; SGG 4; INTERESSE 1; JORB 1.